

Kelou ar Vro



Plouédern
Running
Club

10



PLUi:
enquête publique

14-15



Fête de
l'automne
à Plouédern !

16

Édito



Le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Landerneau-Daoulas est désormais accessible. Au travers d'une enquête publique, les habitants pourront donner leur avis sur ce premier plan local d'urbanisme intercommunal construit à l'échelle d'un territoire. Ce PLUi devrait voir le jour début 2020 et mettre en place un projet d'aménagement des 22 communes du territoire pour les 20 prochaines années.

Tout au long de l'élaboration du PLUi, plusieurs étapes de concertation ont permis d'associer les habitants au projet. Parce que votre participation est importante pour garantir la pertinence du projet, **une nouvelle étape de concertation se déroule du 20 août au 30 septembre au travers d'une enquête publique.**

Ce temps fort dans la procédure permettra à chacun de pouvoir s'exprimer sur l'essentiel de nos activités quotidiennes (travail, logement, déplacements, activités économiques et récréatives, cadre de vie...) et sur les possibilités d'urbanisation ou la nécessité de préserver le territoire (foncier agricole, espaces naturels et biodiversité, qualité des paysages...).

Dans ce bulletin, vous trouverez toutes les informations pour consulter les dossiers et apporter vos contributions. N'hésitez pas à formuler vos observations !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Plouédern
Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan
3^e trimestre 2019



Sommaire

3-5

Vie municipale

**Cahier
des associations**

6-10

11-12

**Dossier :
Vos démarches en
assainissement**

Vie quotidienne

13

14-15

**Communauté des communes :
PLUi : enquête publique**

**Ça nous intéresse :
Fête de l'automne
à Plouédern !**

16

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. 02 98 20 84 06

*Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés
en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.*

Bibliothèque :
Mardi : 19 h 30 - 20 h 30
Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Vendredi : 16 h 30 - 17 h 30
Samedi : 10 h 00 - 12 h 00
Tél. : 02 98 20 90 71
bibliotheque.plouedern@gmail.com

La mairie de Plouédern est ouverte du lundi
au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45,
le samedi de 9 h à 11 h 45
1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern
Tél. 02 98 20 82 65 - Fax 02 98 20 90 72
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

BIBLIOTHÈQUE

FESTIVAL CLAIR DE LUNE



Cette année, le festival de littérature jeunesse Clair de Lune aura lieu du 16 au 26 octobre autour du thème de la nature. Pour cette 9^e édition, la bibliothèque de Plouédern est à nouveau partenaire et vous proposera différentes animations gratuites et ouvertes à tous.

Comme chaque année, les enfants de l'école Saint-Edern rencontreront des auteurs. Ainsi, quatre classes viendront à la bibliothèque le vendredi 18 octobre. Les auteurs présents à Plouédern sont :

- **Christophe Léon** qui a écrit plus de 40 romans jeunesse en l'espace de 10 ans et a été récompensé par de nombreux prix. La protection de l'environnement, les faits de société et les dangers de la mondialisation sont les thèmes qu'il aborde à travers ses livres.
- **Laetitia Le Saux**, illustratrice d'albums, mais pas seulement. Ses illustrations sont reprises par la presse et elle a illustré de nombreuses couvertures de livres, de manuels scolaires et de livres historiques. Elle aime aussi partager son savoir-faire et sa passion de la couleur et de l'illustration en animant des ateliers avec les enfants et c'est d'ailleurs elle qui a créé l'affiche du festival.



ÉCOLE ST EDERN

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice de l'école, Estella TRESSEL, nommée sur l'école St Edern dès le 1^{er} septembre. Elle remplace donc Aurore PRONOST qui est mutée à Plouvorn où elle prendra la direction de l'école Notre Dame de Lambader.

Cette année, les élèves de l'école travailleront sur le chant lyrique et la musique. Un voyage pour la classe de CM1 et de CM2 sera programmé avant les vacances de Pâques.

CARTE POSTALE

La carte postale de la commune est disponible à la vente à la mairie et à la bibliothèque au prix de 1 €.

La première semaine des vacances de la Toussaint sera riche en animations à la bibliothèque :

- **Lundi 21 octobre de 14 h à 16 h : Atelier d'arts plastiques**
Atelier parent (ou adulte/enfant à partir de 4 ans) : construction de sculpture de nature à partir d'éléments organiques avec Anne Da Silva, artiste plasticienne.
- **Mercredi 23 octobre à 10h30 : Bébé lecteurs**
En partenariat avec Céline David, animatrice du RPAM Interco. Séance de lectures adaptées aux tout-petits de 0 à 4 ans autour du thème de la nature.
- **Samedi 26 octobre à 11 h : L'heure du conte**
Lectures d'histoires autour du tapis de lecture de la bibliothèque. A partir de 5 ans.
Toutes les animations ont lieu sur réservation : Par téléphone au 02 98 20 90 71 ou par mail à bibliotheque.plouedern@gmail.com

Demandez le programme !

Il est disponible à la bibliothèque et vous y trouverez aussi toutes les animations proposées par les partenaires du festival.

ATELIER CULTUREL

Isabelle Lucas, responsable communication de l'Atelier Culturel de Landerneau, sera présente à la bibliothèque le **samedi 14 septembre de 10 h à 12 h** pour présenter la saison 2019/2020. Vous aurez également la possibilité de prendre des abonnements ou des places de spectacle lors de cette rencontre.

JEUX DE SOCIÉTÉ

La bibliothèque accueillera de nouveau Jessica Gourmelon (Les Fées des jeux) le **mardi 29 octobre de 15 h à 17 h** pour un après-midi jeux de société en famille ou entre amis.

La rentrée des classes aura lieu **le lundi 2 septembre 2019**.

- à 8 h 45 pour les primaires
- et à 9 h pour les maternelles.

La garderie sera assurée à partir de 7 h 30.

Pour tout renseignement, merci de prendre rendez-vous au : 09 62 28 14 96 ou 07 82 87 18 35 ou par mail : ecole.stedern@wanadoo.fr



VOS DROITS ET VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Renseignements :

service-public.fr ou demarches.interieur.gouv.fr
ou finistere.gouv.fr
ou par téléphone au 3939 Allo Service Public
(de lundi à vendredi 8 h-20 h, samedi 8 h 30-18 h).

Télé-procédures obligatoires pour les démarches suivantes :

- **Carte nationale d'identité - Passeport** (délivrance, renouvellement, perte, changement d'adresse, d'état civil...).

Après avoir complété la pré-demande sur le site dédié (predemande-cni.ants.gouv.fr ou passeport.ants.gouv.fr), se présenter, sur rendez-vous, auprès d'une mairie équipée du dispositif spécifique TES (Titres Electroniques Sécurisés), comme celle de Landerneau.

Tél. : 02 98 85 43 00 - Information complète sur le site internet de la ville : www.ville-landerneau.fr, ou Lesneven, Landivisiau, Guipavas, Plabennec, Plougastel-Daoulas.

- **Permis de conduire**

site : permisdeconduire.ants.gouv.fr

- **Certificat d'immatriculation de véhicule**

site : immatriculation.ants.gouv.fr

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en septembre et octobre 2003. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2012

« Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h ».

LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections seront les élections municipales le 15 et le 22 mars 2020.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669 * 02, téléchargeable sur Internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité recto-verso et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- soit par internet en utilisant le télé service proposé par mon.service-public.fr

Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera sur les secteurs de Kergoat, le Bourg, Pont ar Bled, Kerhamon **le jeudi 24 octobre**. Il vous est demandé de bien vouloir stationner vos véhicules hors chaussée en privilégiant le stationnement à l'intérieur de vos propriétés.

PERMANENCE DES ÉLUS

- **M. GOALEC Bernard, Maire,**

Le samedi matin de 10 h à 12 h, sur rendez-vous

- **Mme CASU Michèle, Adjointe au Maire,**

« **Déplacements, T.I.C, Bibliothèque** »

Le mercredi de 15 h à 16h30 et le samedi de 11 h à 12 h sur rendez-vous.

- **M. YVINEC Bernard, Adjoint au Maire,**

« **Voirie, Sécurité, Agriculture** »

Le mercredi de 11 h à 12h30 et le samedi matin sur rendez-vous.

- **Mme MERDY Marie Thérèse, Adjointe au Maire,**

« **Enfance-Jeunesse-Aînés, Action sociale** »

Le mardi de 11 h à 12 h sur rendez-vous.

- **M. QUÉDEC Pascal, Adjoint au Maire,**

« **Vie associative** »

Le samedi de 11 h à 12 h sur rendez-vous.

- **M. MARREC André, Adjoint au Maire,**

« **Urbanisme et Assainissement** »

Le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

- **Mme MAREC-PRIGENT Florence,**

Conseillère municipale déléguée à la communication

Le samedi de 10h30 à 12 h sur rendez-vous.

- **M. TOURBOT François,**

Conseiller municipal délégué au Patrimoine et aux Bâtiments

Le mardi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

Infos pratiques



LA POSTE VOUS INFORME

Suite aux changements de facteurs dans certains quartiers de Plouédern, il serait souhaitable, pour faciliter et assurer une bonne distribution du courrier, de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas de publicités, n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en mairie. Merci de votre compréhension.

ISOLATION A 1 € : GARE AUX ARNAQUES !

Des aides existent réellement pour bénéficier d'isolation à moindre coût mais des entreprises peu scrupuleuses se servent de ce contexte pour faire du démarchage abusif. De nombreux cas ont récemment été constatés autour des offres d'isolation à 1 €. Même à 1 €, il est important de veiller à obtenir une prestation de qualité. En effet, certaines prestations peuvent parfois dégrader votre logement. De plus, les entreprises qui vous font ces offres se rémunèrent sur les aides mobilisables pour ces travaux, cela risque de vous empêcher d'en bénéficier vous-même ultérieurement si les travaux devaient, par exemple, être refaits.

Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers Info Energie qui proposent une information neutre et gratuite, tant sur les techniques d'isolation que sur les aides financières mobilisables. Vous pouvez, pour ce faire, contacter Ener'gence par téléphone ou nous rencontrer lors de nos permanences.

Ener'gence

Conseils neutres et gratuits sur l'énergie

9 rue Duquesne 29200 Brest - Tél. : 02 98 33 20 09

Permanences sans rendez-vous :

A Landerneau, tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9 h à 12 h à la Maison des Services Publics, 59 rue de Brest.

A Brest, au 9 rue Duquesne, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30.

AVIS AUX PLOUÉDERNÉENS CONCERNANT LA FERMETURE DES AGENCES EDF EN FRANCE EN 2019 :

- Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF en 2019 :
<https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture/>
- Retrouvez toutes les informations sur les ser-

vices d'EDF pour Plouédern :

<https://www.agence-france-electricite.fr/edf/>

- Toutes les informations liées à l'ouverture de votre compteur de gaz auprès d'un fournisseur :
<https://www.agence-france-electricite.fr/gaz-de-ville/ouverture-compteur-de-gaz/>

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Clément LE GOFF, 7 rue de l'Élorn
- Marceau GUILLARD, 2 rue Diossin
- Maelle PERROTIN, 15 Prat Guen
- Aksel MAURIZE, 5 bis Quinquis Meur
- Agathe ROLLAND, 7 Kergornec Névez
- Raphaël TOUX, 3 bis rue des Prés
- Ethan RICHARD, 2 Prat Creis
- Naël COCHARD, 3 rue Park an Eol
- Marin HERMITE, 9 ter Pont ar Bled
- Maïwenn MILLION, 1 Forestic Huella
- William GOURMELON, 6 Guernevez
- Héloïse LE JEUNE, 6 rue des Prés
- Natéo BOTTEON BUREL, 3 Leslourc'h

Décès

- Pierre CORNEC, 7 Coat Lespel Bras, 90 ans
- Jean François LE BRAS, EHPAD Landerneau (3 l'Île Kérafranc), 93 ans
- Georgette MANACH, 13 Kerlorette, 88 ans
- Denise LAGADEC, EHPAD Landerneau (5 Larch Huella), 93 ans
- Marie-Louise MORIZUR, 9 rue de Tilleuls, 62 ans
- Jeanne YVINEC, EHPAD Landerneau (2 rue Diossin), 95 ans

Mariages

- M. Ronan LE BRIS et Mme Marie PONDAVEN, 1 Kergamet
- M. Romain LEFEUVRE et Mme Fanny CLARIOND, 7 hameau de Milin Nevez
- M. Kévin CORRE et Elodie BROSSEL, 11 rue Gallina
- M. Julien RIVOALLON et Emilie PRIGENT, 19 Ty Nevez

URBANISME

Permis de construire accordés

- ARGEL OUEST, ZAE St Éloi, 9 rue des Gléan : constructions de bureaux
- SCI TY AN HEOL, ZAE Kériel Penhoat : extension de l'entrepôt
- SCI FREEBIRD, ZAE St Éloi Nord, 3 rue du Stiff : construction d'un bâtiment industriel
- M. et Mme SEGALIN François et Elodie, 28 rue Benjamin Fébvier, Landerneau : construction d'une maison individuelle, 20 bis Beg Avel
- M. ABJEAN Jean-Louis : travaux sur construction existante, 4 Kéranfessan

CORRESPONDANTS PRESSE :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU

06 89 68 15 29 - dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France : Nouveau correspondant :

Yann NOBLET - 06 25 85 95 51 - yann.resto@hotmail.fr

« Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infolocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».

Thaï Boxing Club de l'Élorn

Le Thaï Boxing Club de l'Élorn termine sa deuxième saison, sans compétition cette année, mais avec une belle évolution tant sur le plan technique que sur le plan de l'encadrement.

En effet, M. Stéphane Couzinet, impliqué dans la vie associative du club, a passé avec succès son brevet de moniteur fédéral, ce qui a pour conséquence directe une meilleure prise en charge des adhérents pour leur permettre une meilleure acquisition technique.

De plus, une dizaine de boxeurs aura réussi son passage de grade (dit « prajeet » en muay thaï), ce qui confirme l'évolution technique de chacun et l'apprentissage de cette discipline très complète et particulièrement efficace, dans laquelle les notions de prise de confiance en soi et de gestion de ses émotions ne sont plus à démontrer.



Remise des diplômes pour les nouveaux gradés

Les entrainements reprendront **le samedi 7 septembre à la salle de sports de Plouédern**, et, changement avec son importance, le club sera doté pour sa troisième saison d'un deuxième créneau les mercredis soir de 18h30 à 20 h.

Renseignements et inscriptions :

- **M. Vincent Guillotin**
entraîneur et président (0651 81 6990)
- **M. Stéphane Couzinet**
entraîneur et secrétaire (0681 05 01 90)

Le TBCE sera présent au forum des associations le samedi 7 septembre après-midi à la salle Steredenn.

Amicale de Loisirs

Jeudi 13 juin 2019, un groupe d'adhérents s'est rendu à la Vallée des Saints à Carnoët. Il a visité une place de village reconstituée entre 1930 et 1960 à Plougouver. Cette visite a été suivie d'un goûter du terroir dans une biscuiterie.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 16 novembre 2019.



Sortie du jeudi 13 juin 2019

Les Babychoux : don à l'association « Petit cœur de Beurre »



L'année 2018/2019 a vu une nouvelle activité proposée aux enfants de l'association des assistantes maternelles « Les Babychoux », le langage des signes, combiné d'une initiation à l'anglais sous la houlette de Claire, bénévole. Les enfants sont très réceptifs à la langue des signes qui permet d'aller progressivement vers le langage oral. Claire, bénévole de l'association « Les Babychoux », a fait don de la valeur de l'indemnité qu'elle aurait pu percevoir (150 €), à l'association « Petit cœur de Beurre ». Claire a bénéficié de l'aide de cette association pour son enfant. En France, 1 enfant sur 100 naît avec une cardiopathie congénitale, malformation cardiaque.



Les assistantes maternelles, Claire, animatrice bénévole (à gauche 1^{er} rang) et Stéphanie (à droite 1^{er} rang), représentante de l'association « Petit cœur de Beurre ».

Les 3 grands rôles de l'association sont :

- Soutien aux familles : par du soutien psychologique ou de l'aide à l'hébergement
- Soutien aux structures hospitalières
- Soutien à la recherche

La MAM (Maison d'Assistants Maternelles) de Plouneventer s'est associée à ce projet en donnant 60 €. La remise du chèque de 210 € s'est faite à la maison de l'enfance Ti-Labousig en présence des associations Babychoux, Lilie & compagnie, Claire et la représentante de « Petit cœur de Beurre ». Cela s'est terminé par un moment d'échange sur les actions des associations.

Toute personne voulant faire un don à cette association peut le faire via le lien :

<https://www.petitcœurdebeurre.fr/page/43746-l-association>

Par ailleurs, Les Babychoux dispose de places pour la rentrée 2019/2020.

Agenda :

La foire à la puériculture et jouets aura lieu le 6 octobre 2019, salle Steredenn, de 9 h à 16 h.

Inscription au 06 63 96 59 54 ou

par mail : babychoux.plouedern@laposte.net

3 € la table (1,20 m), 1,50 € l'entrée, gratuit pour les moins de 12 ans.

Sevenadur d'an oll

L'association reprendra ses activités la semaine du 16 septembre.

- à 14h30, le lundi 16 septembre, pour la danse bretonne de Fest Deiz, salle Steredenn,
- à 18h45, pour la chorale, salle Steredenn,
- à 19 h, vendredi 20 septembre, pour les cours de danse bretonne dans la salle multi-activités.

L'activité broderie redémarrera le jeudi 26 septembre, salle Sirius.

Des places sont encore disponibles à la chorale et à la danse, n'hésitez pas à nous rejoindre, en revanche l'activité broderie est complète.



Contacts :

Présidente : Maryse BINET :

0298 47 31 22, binetmaryse@gmail.com

Responsable danse : Armelle AFFRET : 02 98 85 19 82

Responsable broderie : Monique SENECHAL : 02 98 20 80 71

Responsable chorale : Eliane MONOT : 02 98 20 84 75

Le prochain Fest Noz aura lieu le samedi 12 octobre à partir de 21 h à l'espace Steredenn, animé par Breiz Storming et la famille Le Gall.

Toutes les infos sur notre association sont sur notre site : <https://sevenadurdanollplouedern.wordpress.com/>

UNC

Activités du dernier trimestre.

- **dimanche 10 novembre** : cérémonie célébrant la fin de la Grande Guerre - A l'issue, repas annuel à Kériel. Date limite d'inscription le 4 novembre.
- **dimanche 17 novembre** : concours de dominos, salle Neptune.
- **jeudi 5 décembre** : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combattants du Maroc et de Tunisie au mémorial AFN de Pleyben.
- **samedi 14 décembre** : assemblée générale, salle Orion à 10 h.

RAPPEL :

- **mercredi 4 septembre** : sortie annuelle.

Le programme : la matinée : visite guidée de l'écluserie d'ormeaux France Haliotis à Plouguerneau, le déjeuner au port de Paluden, l'après-midi croisière commentée sur l'Aber-Wrach.

Contacts : Yvon MARZIN, Tél. : 029885 14 32

Georges GUILLOU, Tél. : 029885 20 14

Les Petites Mains

Les cours d'art floral reprendront en septembre avec 4 ateliers, 2 cours le lundi et 2 le mardi, de 14 h à 16 h et de 20 h 15 à 22 h 15.

Les cours seront animés par Camille Rochus.

Les ateliers enfants auront lieu le mercredi 23 octobre, lundi 23 décembre, mercredi 19 février 2020 et mercredi 15 avril 2020. Il est préférable de s'inscrire pour les ateliers une semaine avant la date prévue.

Inscriptions : Julienne Kermaal

0298 20 45 55 ou 06 89 71 25 63

Trou de Mémoire, 20 ans, cela se fête !

La saison va reprendre. Chacun va intégrer ses textes, ses personnages et début mars, nous nous produirons à la salle Steredenn pour 2 représentations sur la commune, puis nous entamerons notre tournée inter-communale.

Un évènement, les 20 ans de l'association, nous comptons sur vous, habitants de Plouédern, pour prévenir ceux que vous connaissez et que vous avez vus sur scène avec Trou de Mémoire, jeunes et moins jeunes.

Nous prévoyons de faire la fête, avec tous les artistes, le samedi 2 mai 2020 à Plouédern.

Qu'ils se fassent connaître

soit par Facebook/trou de mémoire

soit par mail : tanne.dominique@orange.fr

Tennis Club de Plouédern

Lors des séances de découverte, les 8 et 15 juin derniers, une vingtaine d'enfants se sont rendus à la salle de sports. L'encadrement était assuré par des bénévoles. Les enfants qui découvrent le tennis pour la première fois étaient ravis d'avoir entre les mains une raquette. À l'issue de cette journée, il a été remis aux enfants une boîte de balles. Pour l'année prochaine, un nouvel entraîneur pour les jeunes sera d'une aide précieuse à Christophe Queau, BE du club.



Découverte de l'activité tennis

En ce qui concerne les inscriptions, le club sera présent au carrefour des associations le samedi 7 septembre à 14 h à la salle Steredenn.

Informations au 0298 21 49 46

ou sur <https://www.tennis-club-plouedern.fr/>



Gymnastique féminine

Depuis plus de quarante ans, le club de gymnastique féminine de Plouédern propose des cours divers et variés, en tâchant de s'adapter aux nouvelles tendances à chaque saison. Il compte actuellement 105 adhérentes. Il est à déplorer le manque d'hommes dans le club, pourtant ouvert à tous !

Pour la nouvelle saison, **les cours de renforcement musculaire** seront assurés par Régine André **le lundi à 19 h, le jeudi à 19h15 et à 20h30**. Ti-phaine Créac'h donnera un **cours de gym tonique semi-pilates le jeudi à 10h45**. Cette année, Camille Vigier, qui fait son entrée dans le club, fera découvrir une nouvelle discipline : le **yoga de Gasquet**. Au programme des séances de yoga, vous apprendrez à réaliser des postures variées, respectueuses des muscles du corps, avec un rythme dynamique et tonique, alternant étirements et tonification. Chaque posture sera présentée avec son objectif, les effets qui sont attendus et l'intérêt en fonction de la morphologie du corps. Les cours auront lieu **le mardi à 19h15 et 20h30**.

La cotisation pour la saison 2019-2020 s'élève à 85 € et il est possible de suivre plusieurs cours. Les cours, pendant les vacances scolaires de Toussaint et février et Pâques, sont assurés (selon les disponibilités des animatrices).

La reprise des cours aura lieu la semaine 37, à partir du lundi 9 septembre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le samedi 7 septembre au forum des associations, salle Steredenn, pour demander plus de renseignements ou vous inscrire !



Le nouveau bureau de l'association, élu lors de la dernière assemblée générale

Contact : gymfeminineplouedern@gmail.com

Tél. : 06 52 63 49 38

Alizarine

L'association d'expressions artistiques « Alizarine » va reprendre ses activités en septembre/octobre. Cette année, en plus du scrapbooking et de la guitare adulte/adolescent, cours qui demeurent aux horaires habituels, un nouvel atelier dessin enfant vous sera proposé le jeudi soir à Trémaouézan.

Amicale cyclotouriste

De vaillants coureurs cyclistes à l'Amicale cyclo de Plouédern ! Rigueur et persévérance sont à l'ordre du jour pour deux de nos adhérents, sur les dernières courses Fsgt du mois de juin. Mathieu Le Baut fait 5^e en Cat.5 à Lannilis le 23 juin et à nouveau 4^e dans cette même catégorie à Plouguin le 30 juin dernier. Bravo à lui pour ses deux « Top 5 » rapprochés.



Et que dire de Nicolas Sergent (qui vient de reprendre la compétition au printemps dernier), il s'octroie le titre de « meilleur animateur de course » sur les deux dernières courses en finissant 2^e à Lannilis et 6^e à Plouguin dans sa catégorie 4. Toutes nos félicitations, les efforts finissent toujours par être récompensés d'une manière ou d'une autre.



Le podium

Site ACP pour découvrir les circuits : acplouedernroute.sitew.fr

Voici quelques réalisations :



Contact : alizarine29@gmail.com

Survival Academy Michel Mobian : deux nouvelles activités



Le club entame en cette rentrée sa 38^e saison sportive. Deux grandes nouveautés font leur apparition. Tout d'abord, la « Compétition-combat au couteau factice », ensuite la « Mise en situation lors d'agressions multiformes » (jeux de rôles).

Pour ce qui concerne la compétition-combat au couteau factice, il s'agira tout d'abord d'apprendre à bien gérer son stress face à une agression à risque légal, afin de pouvoir mettre en place une action « efficace ».



Parade d'une attaque « en revers », au couteau factice

Ensuite, il s'agira d'acquiescer de « bons » réflexes de survie face à l'agression. Michel MOBIAN, l'instructeur du club, explique que les chances de survie face à une agression au couteau sont très minces ! D'où l'intérêt d'acquiescer justement ces « bons » réflexes qui pourront

(éventuellement) être salvateurs...

Chose importante, face à ce type d'agression, la première préconisation reste bien sûr la fuite, mais parfois, malheureusement, celle-ci n'est pas possible !

Il ne faut jamais perdre de vue que dans chaque contact, lors d'une agression réelle, il y aura des risques de blessures qui pourront engendrer la mort !

A noter également que le couteau reste l'arme la plus fréquemment utilisée.

Une pratique régulière des techniques d'esquive et de riposte, en mode « simulation », pourrait permettre à un pratiquant chevronné de s'en sortir « à moindre frais », en cas d'agression réelle !

Pour ce qui concerne les « Mises en situation de self-défense, avec jeux de rôles », l'intervention de personnes extérieures au club sera sollicitée dans les mois à venir.

Pour tout renseignement complémentaire, contact :
Michel MOBIAN, président et instructeur du club, Tél. 06 78 15 55 83.
E-mail : smaland@hotmail.fr
Page facebook : survival academy michel mobian

Calendrier des manifestations



Jeudi 5 septembre :

Visite des tranchées,

organisée par l'association Dourdon

Samedi 7 septembre :

Carrefour des associations, salle Steredenn,
organisé par la Mairie

Collecte des journaux, école maternelle,
organisée par l'APEL École St Edern

Samedis 21 et 28 septembre :

Fête de l'automne, jardin derrière la bibliothèque,
organisée par la Mairie, le Syndicat du Bassin de l'Élorn
et le collectif des « Incroyables Comestibles »

Dimanche 6 octobre :

Foire à la puériculture, salle Steredenn,
organisée par les Babychoux

Samedi 5 octobre :

Collecte des journaux, école maternelle,
organisée par l'APEL École St Edern

Samedi 12 octobre :

Repas des aînés, salle Neptune, organisé par la Mairie
Fest Noz, salle Steredenn,
organisé par Sevenadur d'an Oll

Dimanche 13 octobre :

Repas, salle Neptune,
organisé par le Secours Catholique

Jeudi 31 octobre :

Bal des p'tits montres « Halloween », salle Steredenn,
organisé par l'APEL École St Edern

Samedi 2 novembre :

Collecte des journaux, école maternelle,
organisée par l'APEL École St Edern

Samedi 9 novembre :

Fest Noz, salle Steredenn,
organisé par Diatonik Penn ar Bed

Dimanche 10 novembre :

Après-midi bal-Guinguette, salle Steredenn,
organisé par le Comité de Jumelage
Repas, restaurant « Le Relais de Kériel »,
organisé par l'UNC

Dimanche 17 novembre :

Concours de dominos, salle Neptune,
organisé par l'UNC

Samedi 23 novembre :

Repas, salle Steredenn,
organisé par l'APEL École St Edern

Dimanche 24 novembre :

Thé dansant, salle Steredenn,
organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 30 novembre :

Préparation du carnaval 2020, salle Neptune,
organisé par les Étoiles de Plouédern

L'ASSOCIATION A L'HONNEUR

Plouédern Running Club



Le Plouédern Running Club (PRC), après un peu plus de 2 années d'existence sur la commune, est fier de voir ses couleurs portées par ses coureurs et marcheurs sur des courses toujours plus nombreuses dans la région et même au-delà !

Cette année, les maillots du club ont franchi notamment les lignes d'arrivée des marathons de Paris, de Rome, du Mont Saint-Michel, des trails de l'Aber Wrac'h, d'Annecy ou encore de la Transléonarde avec 15 participants sur les différentes épreuves. Plusieurs coureurs en ont même profité pour se lancer dans leur première expérience de course longue distance avec succès.



Les participants à l'arrivée de la Transléonarde le 23 juin dernier à Guissény. Une première découverte des 42 km du marathon pour Delphine Andry, Emmanuelle Simon et Christophe Rocher. Eddy Kerouanton et David L'hour ont quant à eux fini seconds de la course Duo alors que Loïc Tygreat termine son premier marathon à la 20^e place !

En toute fin juin, c'est sur l'exigent Ultra Raid marin du Morbihan que Sébastien Guillotin et Pierre-Yves Abalain se sont illustrés en parcourant respectivement 57 et 177 km sous la chaleur.



Pierre-Yves Abalain, lors de l'Ultra Raid marin du Morbihan le dernier week-end de juin.

On n'oubliera pas non plus la belle réussite que fut le minitrail organisé en partenariat avec l'APEL de l'école St Edern début mai.



Le minitrail

Au-delà de ces rendez-vous qui permettent de mesurer la progression réalisée, le club continue à proposer tout au long de l'année plusieurs sorties hebdomadaires de marche ou de course à pied, accessibles pour tous les niveaux. On y croise des furieux, des assidus, des « je n'y arriverais

jamais »... et au final, tous peuvent attester que convivialité et motivation sont un bon mélange pour réaliser de beaux progrès, comme le prouvent des nouvelles recrues comme Cindy et Sonia !

Un groupe Facebook du club permet également de créer du lien et d'être informé de l'actualité et des résultats des courses. Ces publications suscitent à chaque fois bon nombre de félicitations de la part des membres du groupe ! C'est aussi là que sont indiqués les horaires des sorties hebdomadaires. Il est possible de s'inscrire directement à l'événement et de voir le nombre de personnes y participant. Pas de crainte de se retrouver seul donc !

Le PRC est présent chaque année au forum des associations de Plouédern à la rentrée, n'hésitez donc pas à venir démarrer la saison avec nous !

Mais il n'est évidemment jamais trop tard pour nous rejoindre :

rendez-vous sur la page Facebook du club ou par mail à plouedernrunningclub@gmail.com pour nous contacter ou venez directement tester une sortie.

Pour nous retrouver, de septembre à juin, rendez-vous devant la mairie :

- **Marche rapide ou lente :**
deux groupes, le dimanche à 10 h
- **Running :**
mardi 19 h, jeudi 20 h et dimanche 10 h

Contact : Pascal SIMON, 06 23 70 23 07

EAU DU PONANT : VOS DÉMARCHES EN ASSAINISSEMENT



Eau du Ponant SPL est votre opérateur d'assainissement que vous soyez raccordé ou non au réseau public :

- Si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement collectif, Eau du Ponant gère la collecte des eaux usées par le réseau (les égouts) et leur traitement en station d'épuration.
- Si votre habitation n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif, vous êtes abonné au Service Public d'Assainissement Non Collectif : le SPANC.

Rôle et missions

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

- informe les usagers sur les réglementations en vigueur et leurs obligations
- vérifie la conformité des projets avant mise en place ou réhabilitation
- délivre le diagnostic avant-vente et contrôle l'entretien/le bon fonctionnement des installations d'ANC.

Nouvelle habitation : prévoir l'assainissement

Selon la localisation de l'habitation sur le territoire, elle est raccordable ou non au réseau public d'assainissement. Si votre habitation est raccordable au réseau public d'assainissement, Eau du Ponant est seule habilitée à réaliser votre branchement d'assainissement depuis le réseau public jusqu'à la limite de votre propriété. Les travaux de raccordement en partie privée peuvent être effectués par une entreprise à votre convenance. Le coût de l'ensemble de ces travaux est à votre charge. Si l'habitation n'est pas raccordable, vous devez prévoir un système d'assainissement non collectif (ANC).

Votre habitation déjà construite devient raccordable au réseau d'assainissement collectif

Le « zonage assainissement eaux usées » est un document réglementaire annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il délimite, à la parcelle, les secteurs d'assainissement collectif et non-collectif. Si votre terrain se situe en zonage collectif, une fois l'extension du réseau public réalisée, votre habitation est considérée desservie et devient raccordable.

Pour constituer une demande de branchement

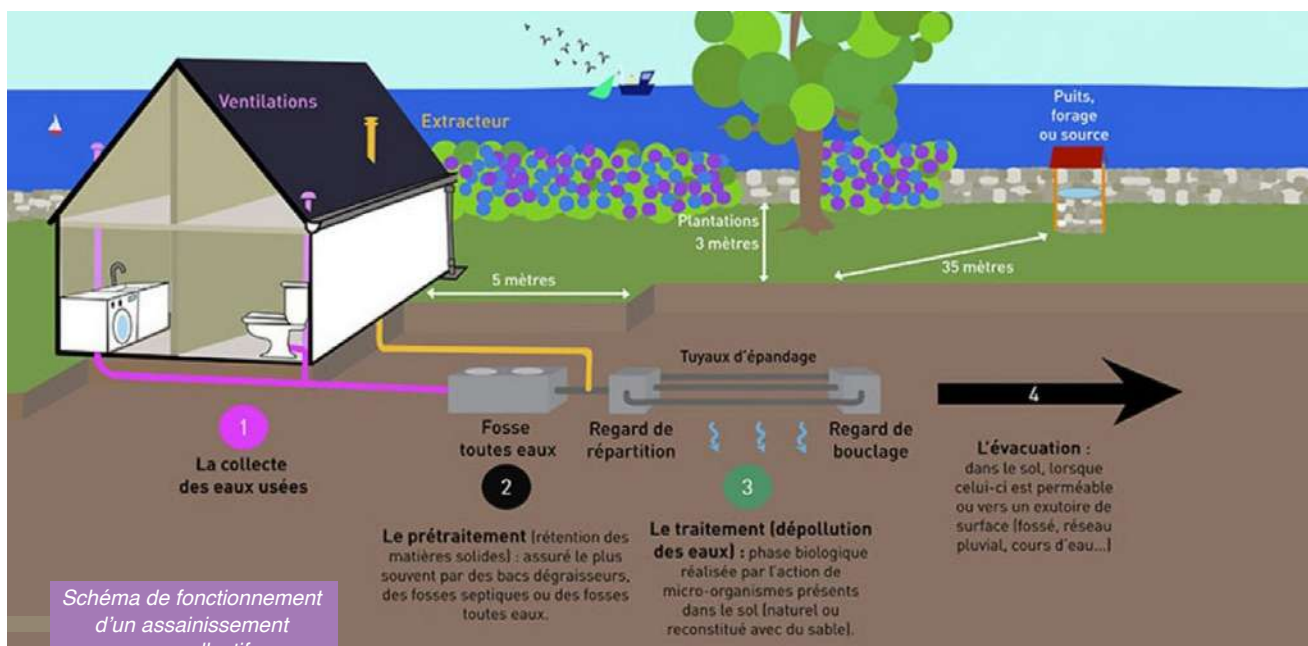
Contactez Eau du Ponant, ils répondront à vos questions et constitueront avec vous le dossier.

Obligation de contrôle périodique tous les 6 ans pour les ANC

Si l'habitation n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif, l'habitation est par défaut considérée comme dépendant du Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SPANC.

Un contrat d'abonnement au SPANC est obligatoirement souscrit par le propriétaire de l'habitation. Pour vérifier le bon fonctionnement de l'installation d'assainissement non collectif, Eau du Ponant procédera à un contrôle périodique tous les 6 ans. Votre abonnement annuel comprend entre autres un contrôle de bon fonctionnement et :

- un accueil téléphonique au 0229007878 pour toute question que vous vous posez sur votre ANC
- une visite à domicile une fois tous les 6 ans par un conseiller spécialisé qui réalisera le contrôle périodique personnalisé du bon fonctionnement de votre installation
- un archivage de vos informations de contrôle obligatoire en cas de vente de votre bien.



MISE EN PLACE OU MISE EN CONFORMITÉ D'UNE INSTALLATION D'ANC

■ ÉTAPE 1 : ÉTUDE

Vous devez faire réaliser une étude de sol et de définition de filière par un bureau d'étude spécialisé, adhérent à la Charte du Conseil Départemental du Finistère.

■ ÉTAPE 2 : CONTRÔLE DE CONCEPTION

Vous devez fournir l'étude à Eau du Ponant. Le projet doit être validé par leurs services, il s'agit du contrôle de conception.

Les pièces à fournir au dépôt de votre dossier sont :

- Le formulaire de « demande d'avis de conception » : le télécharger sur le site : <https://www.eauduponant.fr/fr/spanc>
- L'étude de sol et de définition de filière réalisée en étape 1

A l'issue du contrôle :

- soit ils vous donnent un avis de conception favorable qui vous autorise à démarrer les travaux
- ou si besoin, ils vous demandent la modification du projet.

■ ÉTAPE 3 : ÉTABLISSEMENT DES DEVIS/RÉALISATION DES TRAVAUX

Vous devez entreprendre les démarches suivantes :

- Demande de devis auprès des entreprises
- Choix de l'entreprise
- Demandes d'aides éventuelles. L'entreprise devra se conformer strictement aux travaux décrits dans l'avis de conception, émis par Eau du Ponant.

■ ÉTAPE 4 : CONTRÔLE DE RÉALISATION

Vous devez prévenir Eau du Ponant 3 jours ouvrés (minimum) avant la fin des travaux pour prendre un RDV afin que le contrôle de réalisation des travaux puisse être réalisé.

- Eau du Ponant effectue le contrôle de réalisation, avant recouvrement de l'installation, de façon à s'assurer de la conformité des installations créées.

À l'issue de la visite sur le terrain :

- soit Eau du Ponant délivre le certificat de conformité
- soit elle demande la mise en œuvre d'actions visant la conformité. Dans ce dernier cas, une contre-visite devra être réalisée.



Eau du Ponant effectue le contrôle de réalisation, avant recouvrement de l'installation, de façon à s'assurer de la conformité des installations créées.

EAU DU PONANT

Par téléphone :

0229 00 78 78 (tarif appel local)

8h30 - 12h15 et

13h15 - 17h30 (sauf le lundi 17h)

Pour les urgences uniquement :
contacter ce même numéro (24h/24h)

Point d'accueil :

station d'épuration,
20 allée du Bois Noir, Landerneau

MAISON DE LA SANTÉ

Dr Laurence Vince-Pinier et Dr Erwin Guilcher
(médecins généralistes)

4 bis route de Kériel

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi. Consultations uniquement sur rendez-vous, sur Doctolib ou par téléphone au 02 98 20 96 51.

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau

Tél. : 02 98 85 00 82

ALSH « Ti Ar Vugale »

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09

plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Crèche « La Cabane aux Bruyères »

Tél. : 02 98 43 63 97 ou

mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr

<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpam-intercommunal/>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ

Pensez à vous inscrire sur la plateforme d'inscription :

www.inscription.creche-attitude.fr ou directement à la crèche. Tél. : 02 98 47 31 58

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 10 h à 12 h à la Mairie de Plouédern

Tél. : 02 98 20 97 66

Landerneau : 21, bis rue de la Tour d'Auvergne

Tél. : 02 98 21 06 72

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 16 h

Mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h

Tél. : 02 98 85 11 61

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise,
conciliateur de justice

Permanence : Mairie de Landerneau

Le jeudi sur rendez-vous, de 9 h 30 à 12 h et de

13 h 30 à 17 h - Tél. : 06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

PAROISSE ABER-MORBIC

La maison paroissiale de Plouédern est presque terminée. De Rumengol à Trémaouézan, les différents groupes chrétiens vont pouvoir l'utiliser, pour diverses rencontres, évangiles, réunion relais, catéchèse... en septembre, remise des clés, nous prévoyons une inauguration courant octobre.

Les inscriptions de catéchèse, pour les enfants du CE1 au CM2, se tiendront le samedi 7 septembre de 10 h à 12 h 30 pour la saison 2019/2020 à la salle multi activités de Plouédern (près de l'école) et simultanément au presbytère de La Roche Maurice. Votre enfant est baptisé ou pas, les rencontres sont des moments de partage, de réflexion en petits groupes, rencontres où ils peuvent se faire des copains.

Le prêtre de l'ensemble paroissial :

11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau.

Tél. : 02 98 85 03 20

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 9 h 30.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 8 septembre à Plouédern
- Dimanche 22 septembre à Trémaouézan
- Dimanche 13 octobre à La Roche Maurice
- Dimanche 27 octobre à Plouédern
- Dimanche 10 novembre à Trémaouézan

CCPLD : service environnement (ordures ménagères)

Tél. : 02 98 21 34 49

DÉCHETTERIE (ZI Saint Éloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

Horaire d'été (01/03 au 31/10) du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZAE St Éloi, 11 rue des Glénan

Tél. : 06 06 41 39 48

Dépôts : les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h 30

Vente et dépôts : les samedis de 10 h à 16 h 30

DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Dates à retenir :

- Lundi 9 septembre de 15 h à 19 h
- Mardi 10 septembre de 14 h à 18 h
- Mercredi 11 et jeudi 12 septembre de 8 h à 12 h



DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le hall extérieur de la mairie, le 2^e dans le hall extérieur de la salle Steredenn et un 3^e est installé au terrain de sport de Kéruguel, au niveau de l'abri bois attenant au vestiaire.

» ENQUETE PUBLIQUE »

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) & Zonage d'Assainissement des Eaux Usées du 20 août au 30 septembre 2019

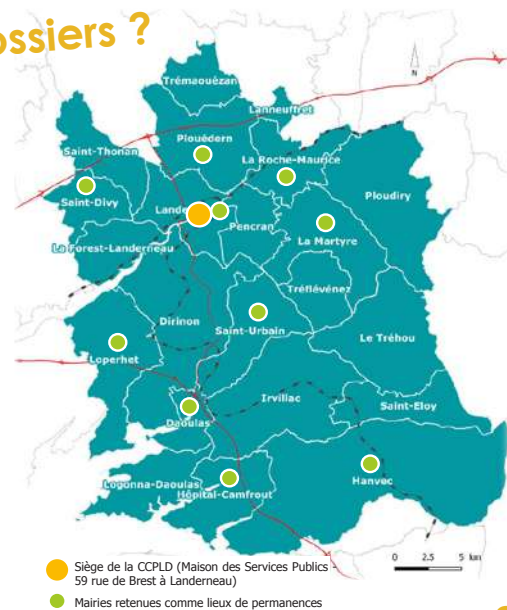
Comment s'informer et consulter les dossiers ?

Sous format numérique

- » Sur le site Internet de la Communauté de Communes : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-local-durbanisme-intercommunal/>
- » Sur des postes informatiques de consultation localisés au siège de la Communauté de Communes à Landerneau (Maison des Services Publics - 59, rue de Brest) ainsi que dans les mairies où se déroulent les permanences, aux jours et heures habituels d'ouverture (carte des mairies concernées ci-contre)

Sur support papier

Un dossier papier du PLUi arrêté ainsi que de l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées dans leur version soumise à enquête publique sont mis à disposition dans les mairies du territoire ainsi qu'au siège de la Communauté, aux jours et heures habituels d'ouverture



Comment contribuer et formuler des remarques ou propositions ?

» **Lors de permanences de la commission d'enquête** qui sont organisées au siège de la CCPLD et dans les 10 mairies désignées lieux de permanences (carte ci-dessus), pour des temps d'échanges et d'information individuels (dates et lieux listés au dos)

» **Sur les registres d'enquête papier** mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public au siège de la CCPLD et dans les 10 mairies désignées lieux de permanences (carte ci-dessus)

» **Par courrier postal** à l'attention du Président de la Commission d'enquête à l'adresse du siège de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas : Maison des Services Publics - 59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex

» **Par voie électronique** à l'attention du Président de la Commission d'enquête :

- sur le registre dématérialisé sécurisé et disponible : <https://www.registredemat.fr/plui-zeu-ccpld>
- par courrier électronique à l'adresse : plui-zeu-ccpld@registredemat.fr



Les observations et propositions reçues avant le 20 août (9h) et après le 30 septembre 2019 (17h) ne pourront pas être prises en considération par la commission d'enquête





Quand et où se déroulent les permanences ?

COMMUNE	LIEUX	HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX D'ENQUETE	JOURS ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE
DAOULAS	MAIRIE 17, route de Loperhet 29 460 DAOULAS	Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 Le samedi de 9h à 12h	Mardi 20 août 2019 de 14h à 17h Samedi 7 septembre 2019 de 9h à 12h Lundi 30 septembre 2019 de 9h à 12h
HANVEC	MAIRIE Place du Marché 29460 HANVEC	Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Les mardi et samedi de 8h30 à 12h	Mardi 27 août 2019 de 9h à 12h Mercredi 11 septembre 2019 de 14h à 17h Mardi 24 septembre 2019 de 9h à 12h
LANDERNEAU	CCPLD (Siège) Maison des Services Publics 59, rue de Brest 29 800 LANDERNEAU	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30	Mardi 20 août 2019 de 9h à 12h Jeudi 19 septembre 2019 de 14h à 17h Lundi 30 septembre 2019 de 14h à 17h
	HOTEL DE VILLE 2 rue de la Tour d'Auvergne 29 800 LANDERNEAU	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Le samedi de 9h à 12h	Samedi 31 août 2019 de 9h à 12h Jeudi 12 septembre 2019 de 14h à 17h Lundi 23 septembre 2019 de 9h à 12h
LA MARTYRE	MAIRIE 4, route de Ty Croas 29 800 LA MARTYRE	Les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 Le mercredi de 13h30 à 17h30 (sauf en août) Le jeudi de 9h à 12h Le samedi de 9h à 12h (sauf en août)	Mardi 27 août 2019 de 9h à 12h Mardi 10 septembre 2019 de 14h à 17h Mardi 17 septembre 2019 de 9h à 12h
LA ROCHE MAURICE	MAIRIE Rue de la Mairie 29 800 LA ROCHE MAURICE	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Samedi : 9h-12h (fermé en jusqu'au 25 août)	Mardi 27 août 2019 de 13h30 à 16h30 Mardi 10 septembre 2019 de 9h à 12h Vendredi 27 septembre 2019 de 13h30 à 16h30
L'HÔPITAL-CAMFROUT	MAIRIE 7, rue de la Mairie 29 460 L'HÔPITAL-CAMFROUT	Les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Les lundi et mercredi de 8h30 à 12h Les samedi des semaines paires de 9h30 à 12h	Mardi 27 août 2019 de 13h30 à 16h30 Mercredi 11 septembre 2019 de 9h à 12h Mardi 24 septembre 2019 de 14h à 17h
LOPERHET	MAIRIE 119, rue René Goubin 29 470 LOPERHET	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le samedi de 9h à 12h (sauf en août)	Mercredi 21 août 2019 de 14h à 17h Vendredi 6 septembre 2019 de 14h à 17h Lundi 23 septembre 2019 de 14h à 17h
PLOUEDERN	MAIRIE 1, rue de la Mairie 29 800 PLOUEDERN	Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45 Le samedi de 9h à 11h45	Vendredi 23 août 2019 de 14h à 17h Jeudi 12 septembre 2019 de 9h à 11h45 Vendredi 27 septembre 2019 de 9h à 11h45
SAINT-DIVY	MAIRIE Place de l'Eglise 29 800 SAINT-DIVY	Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Le jeudi de 8h30 à 12h Le samedi de 9h00 à 11h30 (sauf en août) Du 20 au 24 août, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h	Vendredi 23 août 2019 de 9h à 12h Lundi 2 septembre 2019 de 14h à 17h Jeudi 19 septembre 2019 de 9h à 12h
SAINT-URBAIN	MAIRIE 200, place de la Mairie 29 800 SAINT-URBAIN	Les lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 Le mercredi de 10h à 12h (fermé le matin pendant les vacances scolaires) Les vendredi et samedi de 8h45 à 12h	Mercredi 21 août 2019 de 10h à 12h Vendredi 6 septembre 2019 de 9h à 12h Mardi 17 septembre 2019 de 14h à 17h

>>>> Pour plus d'informations

Rendez-vous sur : www.pays-landerneau-daoulas.fr (Rubrique La Communauté - Aménagement // Urbanisme)

En septembre à Plouédern, c'est la fête de l'automne au jardin partagé des « Incroyables Comestibles »

D'abord, un premier rendez-vous, samedi 21 septembre, pour apprendre à jardiner et désherber sans produit chimique !

La commune de Plouédern, le Syndicat du Bassin de l'Élorn et le collectif des Incroyables Comestibles de Plouédern organisent la fête de l'automne, en présence d'**Alain Bars, animateur jardin de la Maison de la bio du Finistère.**

Au programme, un atelier animé par Alain Bars sur le jardinage au naturel.

Quelques exemples de thèmes qui pourront être abordés :



- Comment se passer des traitements phytosanitaires ?
- Comment améliorer la qualité de notre sol ?
- Que faire au jardin à l'automne...

Mais ce sera aussi une bonne occasion de poser toutes vos autres questions à un professionnel de la Maison de la bio.

Pratique : samedi 21 septembre, de 9 h 30 à 12 h 30, à la bibliothèque (dans le jardin ou à l'intérieur selon la météo).

Gratuit, ouvert à tous.

Contact : Incroyables Comestibles
ic.plouedern@outlook.fr ou Sabrina Ménager
Tél. 06 78 07 27 40.



Jardin partagé des « Incroyables Comestibles »

Et le samedi suivant, la fête de l'automne continue !

Avec de nombreuses animations autour de la pomme.

- Vous pourrez profiter du **pressi-mobile** ! c'est un système de pressage de fruits, itinérant. Venez

avec vos pommes et repartez avec vos jus. Ils se conserveront deux ans.

- Nous planterons de **nouveaux fruitiers** dans le jardin de la bibliothèque
- Nous dégusterons **vos tartes aux pommes** et tout autre produit de saison que vous souhaitez partager et faire connaître : apporter vos tartes et vos recettes !
- Un **apiculteur** viendra présenter une ruche et ses précieuses ouvrières
- Il y aura des **jeux** pour les enfants
- Initiation à la **vannerie** et à la réalisation d'une haie vivante en osier avec l'association Gwialenn ar Vro (brin d'osier du pays)
- Une exposition de **photos** sur le thème de la pomme et du jardin va être organisée. Tout le monde pourra y participer. Apportez vos photos, la semaine précédente à la bibliothèque. Trois clichés maxi par personne, format unique : 15 x 20.

Pratique : Rendez-vous samedi 28 septembre, de 10 h à midi, dans le jardin derrière la bibliothèque ou à l'abri, selon la météo.
Ouvert à tous, petits et grands.



Rappel du principe des « Incroyables Comestibles » 🌱 :

Après les jardins familiaux ou les jardins communautaires qui commencent à fleurir dans les années 60 et 70, on parle des « Incroyables Comestibles » comme une agriculture urbaine de troisième génération, librement accessible à tous. Chacun peut venir participer aux opérations de plantation, chacun peut participer à l'entretien et chacun peut venir récolter... et ce ne sont pas forcément les mêmes personnes ! Les « Incroyables Comestibles » ne plantent pas pour eux, mais pour la communauté humaine.